

# Montigny infos

N°12 – Janvier 2005

Bulletin d'informations municipales de MONTIGNY- LE- CHARTIF

## *Ignymontoises, Ignymontois*

*Ce premier bulletin de l'année est pour moi l'occasion de dresser un bilan sur notre travail de l'année écoulée , mais aussi d'exprimer mes vœux pour l'année à venir.*

*Les douze mois qui viennent de passer ont été fructueux pour notre commune et ses habitants. Nous avons su mener à bien plusieurs ouvrages dont la poursuite et la fin des travaux de restauration intérieure de l'Eglise, notamment la confection de bancs clos côté nord, qui lui donne son aspect du 18 ème siècle*

*A l'occasion des travaux d'enfouissement des réseaux rue des Connières et rue de la Croisette ,de nouveaux candélabres ont été implantés, en harmonie avec ceux de la rue de Nogent .Les travaux de renforcement des canalisations d'eau potable rue de la Girarderie et rue de la Croisette ont permis la remise aux normes des branchements , ainsi que l'installation des compteurs sur le domaine public .Afin de sécuriser ce secteur contre le feu : des poteaux d'incendie ont été installés . En continuité de la rue de la Girarderie, le renforcement de la canalisation d'eau permet de vendre des terrains à bâtir et de supprimer des servitudes pour l'alimentation en eau potable .*

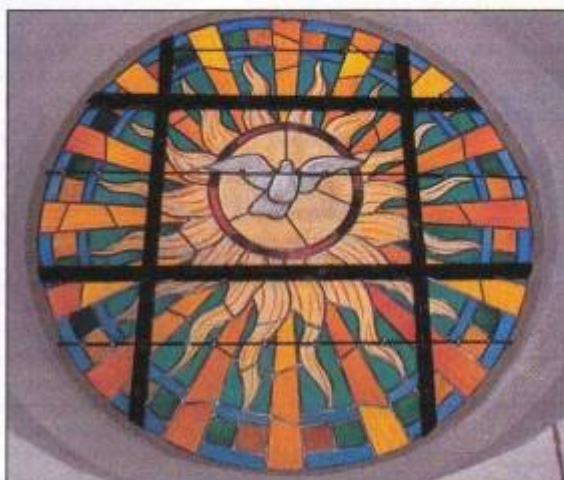
*Comme tous les ans , la commune a maintenu ses investissements en matière de voirie soit 10 000 €.*

*Nous poursuivons notre politique d'amélioration du bâtiment commercial (épicerie, bar , restaurant ) en investissant 3710 € en 2003 et 2660 € en 2004 dans le logement.*



Les récipiendaires de la famille française  
promotion du 14 juillet 2004

Création de Philippe MADLENE ,verrier d'art à Champhol  
Ce vitrail a été créé en 2004 à l'occasion de la restauration intérieure de  
l'église pour l'oculus EST .



*Nous avons également démarré d'autres projets : la création de la mairie au rez-de-Chaussée ainsi que l'isolation de ce bâtiment afin de réaliser des économies d'énergie suite à un audit thermique .*

*D'autres réflexions sont en cours d'étude comme la remise aux normes et l'aménagement de la salle polyvalente , la restauration du lavoir et toujours l'assainissement collectif du bourg suivi de la remise en état de la rue du Purgatoire.*

*Lors de la fête nationale , des médailles de la Famille Française ont été décernées à Mesdames SOHET Francine (7 enfants) , QUENTIN Gabrielle (11 enfants ) et FRANCOIS Ursula (5 enfants) .*

*Une des plus importantes réalisations est la création de la CDC du Perche-Gouet (voir feuille jointe).*

*« Le Jardinier d'Happon »,artisan de Montigny-le-Chartif nous a offert les trois sapins de la mairie , je l'en remercie ainsi que la personne qui nous a offert le sapin de la place comme les années antérieures. La commune tient à remercier particulièrement le généreux donateur de plants floraux qui nous permet d'embellir la commune en toutes saisons.*

**L' samedi 22 janvier 2005 , je vous donne rendez-vous à l'Eglise de 15 heures 30 à 17 heures pour vous présenter les travaux réalisés , cette visite sera suivie par la cérémonie des vœux à 17 heures 30 à la salle polyvalente.**

Votre Maire  
Joël Fauquet

## Les principales résolutions du Conseil Municipal du 2<sup>ème</sup> semestre 2004

### Session du 2 juillet

#### – *Eaux pluviales*

Dans le cadre des travaux de renforcement des canalisations d'eau potable rue de la Girarderie, pour profiter des travaux corrélatifs aux terrassements, un devis de l'EATP de 7320 € est accepté pour installer une canalisation d'eaux pluviales sous chaussée sur 85 m ; des subventions sont sollicitées auprès du Conseil Général.

#### – *Restauration scolaire*

Pour l'année 2004/05, par repas : 2,24 €

### Session du 6 août

#### – *Périmètre de la CDC*

Monsieur fait part de l'avancement du projet de CDC du secteur de Brou dont le périmètre comprend les communes de Brou, Bullou, Dampierre-sous-Brou, Gohory, Mézière-au-Perche, Mottereau, Unverre, Yèvres, Chapelle-Guillaume, Chapelle-Royale, La Bazouche-Gouet, Les Autels-Villeillon, Luigny, Moulhard, Frazé, Montigny-le-Chartif.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal vote : 9 voix pour, 0 contre, 1 abstention.

#### – *Avenant Rade*

La commission d'appel d'offres complémentaires s'est réunie le 3 août à 14 h ; elle a accepté l'avenant pour travaux imprévus (bancs clos) pour la somme de 5400 €. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant n° 4 relatif à ces travaux complémentaires de menuiserie.

#### – *Ramassage ordures ménagères*

Les camions de ramassage des ordures ménagères ne se rendent plus sur les voies communales du Petit-Boulay et des Rigaudières ; de ce fait la Commune a été obligée de créer en urgence des plate-formes à l'entrée de ces voies pour y installer des conteneurs collectifs. Les habitants de la zone concernée ont fait part de leur mécontentement face à cette rétrogression du service de proximité.

#### – *Cimetière*

Le projet d'agrandissement du cimetière est accepté ; il concerne l'échange d'une partie du chemin rural n° 32 situé au Moulin du Parc contre une parcelle de terre de 2300 m<sup>2</sup> contiguë au cimetière existant, une parcelle de 565 ares située à la pointe des voies D 922 et D 128 ainsi que 80 m<sup>2</sup> aux abords de la passerelle, pour y permettre un accès plus facile.

### Session du 9 septembre

#### – *Tarifs de l'eau 2004/2005*

Prix du m<sup>3</sup> : 1,05 €

Abonnement pour frais d'entretien : 40 €

Abonnement du compteur : 48 €

Intervention d'ouverture ou de fermeture à la demande de l'utilisateur : 20€

Remplacement d'un compteur gelé ou détérioré par l'abonné : 100 €

Taxes FNDAE, FSIREP et Bassin

Loire-Bretagne suivant tarifs en vigueur.

#### – *Syndicat scolaire des Portes du Perche*

Le Conseil Municipal propose le transfert de compétences obligatoires suivant au SIRSP :

Piscine : organisation et prise en charge des frais de participation des élèves des 4 communes du groupe-ment pédagogique,

Arbre de Noël : organisation et

financement du fonctionnement,

Gardiennage : création et mise à disposition des locaux,

Informatique : financement de l'investissement et du fonctionnement.

### Session du 26 octobre

#### – *Tarifs communaux pour 2005*

##### Salle polyvalente: locations

– pour une demi-journée

hors week-end : 42 €

– pour 2 jours consécutifs,

habitants de la commune : 107 €

– pour 2 jours consécutifs,

habitants hors commune : 159 €

– couverts : 0,41 €

– consommation électricité ;

heures pleines : 0,16 €/kwh

heures creuses : 0,10 €/kwh

– caution de garantie des dommages éventuels : 400 €

La salle, la vaisselle doivent être rendues propres ; sinon des heures de nettoyage seront facturées à 17 € par heure.

##### Cimetière

– concession cinquantenaire : 200 €

– concession trentenaire : 120 €

##### Bâtiment commercial

Monsieur le Maire fait part du recommandé de Monsieur Cochin concernant la présence de parasites dans les poutres du bâtiment malgré un traitement effectué en août dernier. Des devis ont été demandés auprès d'entreprises spécialisées ; le choix portera sur l'entreprise ADP de Lucé si d'autres devis ne parviennent pas rapidement.

##### Noël aux Anciens

Il est accordé à tous ceux qui ont plus de 70 ans, en résidence principale sur la commune et inscrits sur la liste électorale en 2004. Sa valeur unitaire est fixée à 25 €.

##### – *Réseau de l'eau*

Monsieur le Maire présente un devis estimatif de l'intercommunication du

réseau d'eau avec la commune de Frazé pour un montant de 403 400 € subventionné au taux de 80%.

Toutefois dans l'attente de nouvelles données, le dossier est différé à une session ultérieure.

##### – *Domages aux biens d'autrui*

Monsieur le Maire fait part d'une requête pour dommages aux biens d'autrui (fissure d'un pilier de propriété) lors de travaux d'enfouissement réalisés sur la voie publique. Dans le cadre de la protection juridique, un dossier a été ouvert.

### Session du 20 novembre

#### – *Bâtiment commercial*

Après la présentation de divers devis de traitement des parasites du bois (entreprises Auneau Hygiène, Normandie Termite, CTH, ADP), la proposition de ADP de Lucé est retenue pour un montant de 1909,97 € TTC. Toutefois une consolidation ou un remplacement de solives dans le bar risque de s'avérer nécessaire. Le traitement des parasites, homologué et garanti 10 ans, s'effectuera les jours de fermeture.

#### – *Communauté de communes du Perche-Gouet*

Monsieur le Maire fait part de l'arrêté préfectoral en date du 15 septembre 2004 instituant le périmètre de la communauté de communes comprenant : Brou, Bullou, Dampierre-sous-Brou, Gohory, Mézière-au-Perche, Mottereau, Unverre, Yèvres, Chapelle-Royale, La Bazouche-Gouet, Les Autels-Villeillon, Luigny, Moulhard, Frazé, Montigny-le-Chartif qui est approuvé par le Conseil Municipal. Ce périmètre prend la dénomination de Communauté de Communes du Perche-Gouet et son siège est situé à Unverre.

#### – *Panneau identitaire communal*

Après délibération concernant deux emplacements, celui de la rue d'Illiers aux abords de la salle communale, plus centralisé, est retenu.

#### – *Compétence du transport scolaire pré-élémentaire et élémentaire*

Vu la création du Syndicat intercommunal de regroupement scolaire des Portes du Perche, sur proposition du maire, le transfert du transport scolaire au syndicat dans les compétences obligatoires, est accepté.

#### – *Coûts des anciens*

Décision est prise d'attribuer un bon d'achat de 20€ à consommer à l'Intermarché d'Illiers-Combray et d'offrir une boîte de chocolats.

#### **- Eglise**

Un avenant pour la création d'un pupitre par l'entreprise RADE, d'un montant de 814 €, est approuvé.

#### **Session du 28 décembre**

##### **- Château d'eau de la Chauvellerie**

Des réparations importantes sur le système de régulation sont nécessaires pour assurer le remplissage de notre second château d'eau. A cette fin, le devis JOUSSE d'un montant de 840 €, est accepté.

#### **- Transports parascolaires**

L'interdiction de l'Inspection académique pour le transport des enfants à la bibliothèque ou à la piscine, est levée. Grâce à l'intervention de nos élus auprès du ministère, ces sorties sont reconduites.

##### **- Fonds de Solidarité à l'interconnexion des réseaux d'eau potable**

Le maire est autorisé à signer un avenant à la convention concernant le montant de la redevance ; il rappelle que le montant est fixé à 0,054 € HT par m<sup>3</sup> pour 2004.

#### **Internet - ADSL**

Un courrier de France-Télécom informe que l'équipement ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line) du central téléphonique sur lequel est raccordé la commune, est prévu au premier semestre 2006. Il est précisé que la distance de rattachement de chaque client au central téléphonique est de 5 Km maxi. Le Conseil Municipal se félicite de cette information qui concerne la majeure partie du territoire communal mais regrette la mauvaise couverture par téléphone portable.

#### **JEUNES DE LA COMMUNE**

Les jeunes gens et jeunes filles qui arrivent à l'âge de 16 ans doivent conformément à la loi, se faire recenser à la mairie dans les trois mois qui suivent leur date anniversaire ; à noter que cette inscription obligatoire donne lieu à la délivrance d'une attestation qui peut être demandée ultérieurement par certains organismes de la vie civile : examens, permis de conduire et autres instances administratives ou professionnelles.

### **TEMPS LIBRE ET ANIMATIONS**

#### **Musique :**

"La Batterie Fanfare" de Combres recrute jeunes et moins jeunes ; les partitions, l'instrument, la tenue sont fournis ; l'inscription est gratuite. Pour tous renseignements s'adresser à Monsieur BLANCHARD, t 02 37 53 11 26 ou 02 37 29 54 57.

**Tennis de table :** L'USMC tient ses réunions chaque mardi soir pour les enfants et chaque vendredi soir à 20 h 30 pour les adultes et donnent lieu à des séances d'entraînement et des compétitions interclubs.

S'adresser à son président M. Alain LAMELET, 6, rue de la Croisette, t 02 37 24 11 97.

**Cours d'anglais :** Professeur d'anglais donne des cours tous niveaux à enfants, adolescents et adultes.

Contacts t 02 37 24 06 74 ou 06 14 39 21 99.

### **ASSOCIATIONS**

**Club "Raymond Gendre",** Pdt : M. Raymond LEFEVRE t 02 37 24 24 37

**"Anciens Combattants",** Pdt : M. Roland MAURY t 02 37 24 32 08

**"Sapeurs pompiers",** Pdt : M. Jean-Paul HUET t 02 37 24 06 40

**"USMC" (Union Sportive de Montigny-le-Ch.),** Pdt : M. Alain LAMELET t 02 37 24 11 97

### **MONTIGNY PRATIQUE**

#### **MAIRIE**

Maire : M. Joël FAUQUET, t domicile : 02 37 24 22 90

Secrétariat de la Mairie : les lundis de 10 h à 11 h 30, les vendredis de 14 à 16 h et les samedis de 10 à 11 h ;

t et Fax : 02 37 24 22 31; Mél : [montigny-le-chartif@wanadoo.fr](mailto:montigny-le-chartif@wanadoo.fr)

#### **ASSISTANTES MATERNELLES**

Mme **Androuard** Maryline, 3 rue de Nogent t 02 37 24 14 31

Mme **Arrachard** Michèle, 2 rue de Nogent t 02 37 24 85 09

Mme **Auger** Véronique, 4 Le Gué Chénevotte t 02 37 24 08 07

Mme **Herman** Christine, 15 rue des Perriers t 02 37 24 13 47

Mme **Herman** Patricia, La Pigeonnière t 02 37 29 51 14

Mme **Morin** Katia, 12 rue d'Illiers t 02 37 24 85 48

Mme **Jobert** Sophie, 16 Ricourd t 02 37 24 39 36

#### **CORPS DES SAPEURS POMPIERS**

Les manœuvres du CPI sont faites tous les 1<sup>ers</sup> dimanches de chaque mois ; elles sont susceptibles d'entraîner des coupures d'eau au cours de ces matinées d'exercices.

#### **DECHETTERIE**

La déchetterie de Thiron-Gardais est ouverte les lundis et vendredis de 14 h à 17 h, les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

#### **ECOLE**

Institutrice : Mme Brigitte DERON t 02 37 24 11 40

## TRANSPORTS SNCF

En cette période de très difficile, voire impossible stationnement au cœur de Chartres, le train est un moyen de transport pratique et sûr pour s'y rendre en 20 ou 25 minutes de la gare d'Illiers-Combray (avec sac à dos ou caddie éventuellement). Des fiches horaires sont à disposition des personnes intéressées à la Mairie.

## IMPOTS - TRESOR PUBLIC

Perception de BROU, place de l'Hôtel de Ville, t 02 37 96 01 86, fax : 02 37 96 08 15

## MANIFESTATIONS

**6 février** : Cross adultes/enfants de l'USMC  
**9 février** à 14 h 30 : Loto de l' USMC  
**26 février** à 20 h 30 : A. G. des Sapeurs Pompiers  
**13 mars** à 12 h 00 : Banquet du Club de l'Amitié  
**19 mars** Après-midi – FNACA, Commémoration de la fin de la Guerre d'Algérie  
**1<sup>er</sup> mai** à 6 h 00 : Brocante/vide greniers des Sapeurs-Pompiers  
**8 mai** à 10 h 30 : Cérémonie - Monument aux Morts  
**8 mai** à 12 h 00: Banquet des Anciens Combattants  
**21 mai** à 14 h 00 : Loto du Club de l'Amitié  
**28 juin** : Voyage Club de l'Amitié

**13 juillet** à 20 h 00 : Repas communal  
**14 juillet** à 14 h 00 : Jeux d'extérieur et feu d'artifice en soirée  
**8 octobre** à 20 h 00 : Repas dansant des Sapeurs Pompiers  
**15 octobre** à 14 h 30 : Loto Anciens Combattants  
**11 novembre** à 10 h 30 : Cérémonie au Monument aux Morts  
**19 novembre** à 14 h 00 : Loto du Club de l'Amitié  
**3 décembre** à 20 h 00 : Banquet de Ste Barbe des Sapeurs-Pompiers  
**17 décembre** à 12 h 00 : Repas de Noël du Club de l'Amitié.

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

*Bienvenue en ce monde à*

- Lou, Béatrice, Maryvonne GABARD le 23 février au Coudray.
- Jocelyn, Pascal, Joël JOBERT le 7 juillet au Coudray
- Océane, Stéphanie, Nadine, Sylvie HUBERT le 28 juillet au Coudray
- Steeven, Brandon, Jonathan REGULA le 9 août à Illiers-Combray
- Jim, Alex, René HUET le 1<sup>er</sup> novembre au Coudray

### MARIAGES

*Tous nos vœux de bonheur à*

- Mickaël, Stéphane, Jacques THERY & Elodie BEJA le 3 juillet
- Sébastien, Emile, André SAINT & Nathalie COSTANZO le 7 août
- Didier, Daniel, Robert LEGROS & Caroline, Danièle BESLAY le 21 août

### DECES

*Nos plus sincères condoléances aux familles des défunts*

- Germaine, Marcelline, Vitaline LESIEUR, veuve CHARTRIN le 25 mai à Mainvilliers
- Jeanne, Germaine, Thérèse DUBOIS, épouse LAIZEAU le 11 novembre au Coudray

## ARTISANS - COMMERCES

- **Abattage de porcs**, M. Joël Herman, t 02 37 29 51 14
- **Epicierie et Bar-Restaurant "Le Saint-Pierre"** M. Philippe Cochin, t 02 37 24 28 64
- **Chauffage-Plomberie-Electricité-Climatisation**, M. Jean Caille, t 02 37 53 14 08
- **Entretien terrains de sports "T.S.Nel"** M. A. Béja, t 02 37 24 85 14
- **Façonnage plastique**, M. Jean-Marie Drouet, t 02 37 24 23 43
- **Garage Automobiles**, M. Jean-Luc Bourgogne, t 02 37 24 23 44
- **Jardinier d'Happon** - Travaux de jardinage, plantations et nettoyage en extérieur ; M. Frédéric Cueille, l'Estre-des-Champs t 02 37 29 53 51 ou 06 07 88 11 54

- **Maçonnerie-Couverture**, M. Pierre Chapron, t 02 37 24 22 40
- **Maçonnerie générale** M. Bruno Izel t 02 37 24 28 54
- **Menuisier Plaquiste** – Herman Philippe t 02 37 24 13 47 ou 06 26 73 78 90
- **Negri Nettoyage** - Nettoyage de vitres, sol, murs, habillage, La Vallée t 06 72 08 91 46
- **Photographie tous événements - Retouches photos - Maquillage-"Relooking"** Soldani André et Claudine, Fax & t 02 37 24 17 26, Mèl : [asoldani@tiscali.fr](mailto:asoldani@tiscali.fr)
- **Sté Guyot Lambret** Gibier, volaille, foie gras, caviar ; épicerie fine, 18, Le Saussay, t & fax 02 37 24 13 40, Mèl: [adtf@wanadoo.fr](mailto:adtf@wanadoo.fr)

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE-GOUET

De septembre 2003 à juillet 2004, nous avons discuté pour la mise en place de la CDC en fixant les différentes compétences à transférer. Au mois d'août, toutes les communes ont délibéré sur le périmètre et le 15 septembre 2004, le Préfet a pris un arrêté définissant 15 communes autour de Brou.

La deuxième phase s'est poursuivie par l'élaboration des statuts. De fin octobre à début novembre, ces communes l'ont accepté et le 6 décembre 2004, Monsieur CABANE, Préfet d'Eure-et-Loir a pris l'arrêté de création de la CDC du secteur de Brou.

### Quelques infos :

Son nom est la **CDC du Perche-Gouet**, son siège est à Unverre, sa population est de 10 881 habitants et sa superficie : 30 931 hectares.

**Président** : Monsieur **DOUSSET** Dominique (Yèvres)

**1<sup>ER</sup> Vice Président** : M. **NEVEU** Didier (Mouhard), responsable de la **Commission des Finances**

**2<sup>ème</sup> Vice-Président** : M. **RESTEGUE** Gérard (Brou), responsable du **Développement économique** (PME, commerces, zones d'activités économiques, soutien aux initiatives visant à maintenir les commerces).

**3<sup>ème</sup> Vice-Président** : M. **FAUQUET** Joël (Montigny-le-Chartif), responsable des **Affaires scolaires** (aménagement, entretien et gestion des établissements publics de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire).

**4<sup>ème</sup> Vice-Présidente** : Mme **MACE** Annie (Brou), responsable des **Affaires sociales et logement** (coordination des acteurs sociaux sur le territoire, des CCAS et du Fonds de solidarité Logement).

**5<sup>ème</sup> Vice-Président** : M. **WEBER** Robert (Unverre), responsable **Protection et mise en valeur de**

**l'Environnement** (collecte, élimination et valorisation des déchets, entretien des cours d'eau et création du SPANC "contrôle des assainissements autonomes").

**6<sup>ème</sup> Vice-Président** : M. **VELLA** Guy (La Bazoche-Gouet), responsable **Petite enfance et halte garderie** (entretien et gestion des structures d'accueil de l'enfance "centre aéré et garderie")

**7<sup>ème</sup> Vice-Président** : M. **DE BANNES** Jean (Frazé), responsable **Ecole de Musique et Tourisme** (syndicat d'initiative)

**8<sup>ème</sup> Vice-Président** : M. **GAUDICHAU** Jean-François (Bullou), responsable pour l' **Etude sur**

**l'Aménagement de l'espace de la communauté** et de l'intégration de la voirie communale.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005, la commune ne peut plus intervenir localement dans ces domaines.

La CDC a choisi comme système fiscal : la taxe professionnelle unique (TPU) qui finance cette structure intercommunale et son taux sera fixé par elle. En conséquence, pendant une période de 10 ans, les taux seront unifiés progressivement sur l'ensemble du territoire de la CDC pour aboutir au taux uniforme de 9,20 % environ en 2015.

Les représentants de notre commune au sein de cette structure sont :

Messieurs **FAUQUET** Joël et **DEROIN** Denis en tant que titulaires  
et leurs suppléants sont Messieurs **FORTIN** Claude et **RISACHER** Paul.

### CONTEXTE ACTUEL DE LA CDC (plan au verso)

Communes	Superficies (en hectares)	Habitants (gentillés) (nombre)	Maires	Tél. Mairies
Brou	1982	3769 (Broutains)	M. Masson Philippe	02 37 47 07 85
Bullou	914	209 (Bulléens)	M. Gaudichau J-François	02 37 96 70 05
Dampierre s/s Brou	1401	449 (Dampierrois)	M. Brault André	02 37 97 21 84
Gohory	947	226	M. Ménager Marcel	02 37 98 98 35
Mézière-au-Perche	603	140	M. Prieur Dominique	02 37 96 70 16
Mottereau	897	148 (Mottérois)	M. Baurain André	02 37 47 06 88
Unverre	6233	998 (Unverrois)	M. Weber Robert	02 37 97 20 01
Yèvres	4175	1742 (Yévrais)	M. Dousset Dominique	02 37 47 01 13
Chapelle-Royale	960	345 (Capellariens)	Mme. Dieu Mauricette	02 37 49 20 13
La Bazoche-Gouet	3774	1260 (Bazochiens)	M. Vella Guy	02 37 49 20 25
Lès Autels-Villevillon	1007	125 (Autellois)	M. Heuland Christian	02 37 49 20 70
Luigny	1587	377 (Loupnéens)	M. Challier Marcel	02 37 29 41 06
Mouhard	1100	143 (Mouhardais)	M. Neveu Didier	02 37 97 20 53
Frazé	2755	493 (Frazéens)	M. Lacoquelle Jean	02 37 29 50 52
Montigny-le-Chartif	2596	457 (Ygnymontois)	M. Fauquet Joël	02 37 24 22 31

